

CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'ACNC, accompagnée de la traditionnelle galette des rois, aura lieu le :

VENDREDI 25 JANVIER 2019 à 20H30

A l'espace Louis Texier (ex. salle polyvalente) - 10, rue de Vern - NOYAL-CHATILLON

ORDRE DU JOUR

- Rapports sur les activités de l'association
- Approbation du compte financier 2018
- Perspectives 2019 et organisation du Souvenir Louison BOBET
- Renouvellement du 1/3 sortant
- Questions diverses

Le prix de la cotisation 2019 est fixé à 35 € (voté en A.G. le 12 janvier 2018)

DATES A RETENIR :

Souvenir et Trophée Louison Bobet : 16 et 17 mars 2019

Est jointe à cette convocation un bulletin d'adhésion à l'ACNC, et la charte pour les personnes n'ayant pas encore renouveler leur adhésion. Ces documents doivent être **obligatoirement** remis lors de l'Assemblée Générale. Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous remercions de nous les retourner à l'adresse suivante : ACNC, 4 rue Pierre Marzin, 35230 Noyal Châtillon sur Seiche.

POUVOIR:

Je soussignédonne pouvoir à M
de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2019.

Le..... à..... (Bon pour pouvoir - signer)